

QUIDNOZI

Membre du réseau ETOM – 100% outremer

Emigration potentielle de la Nouvelle-Calédonie vers la Polynésie française

QN_1035 - Synthèse de l'étude

Papeete - Nouméa



ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

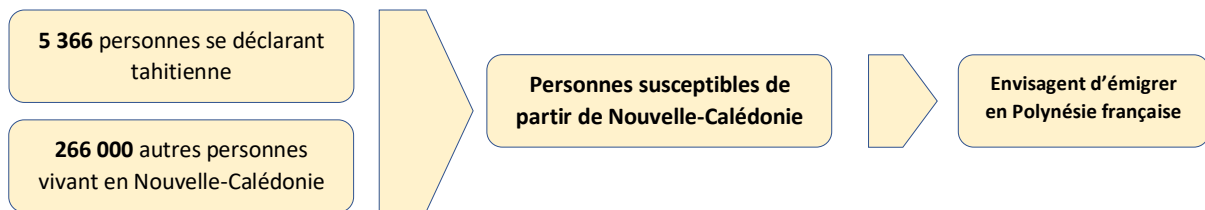


Synthèse de l'étude menée pour le compte de l'Assemblée de Polynésie française

Directeur de mission : Stéphane RENAUD, associé – 12/04/2021

Introduction

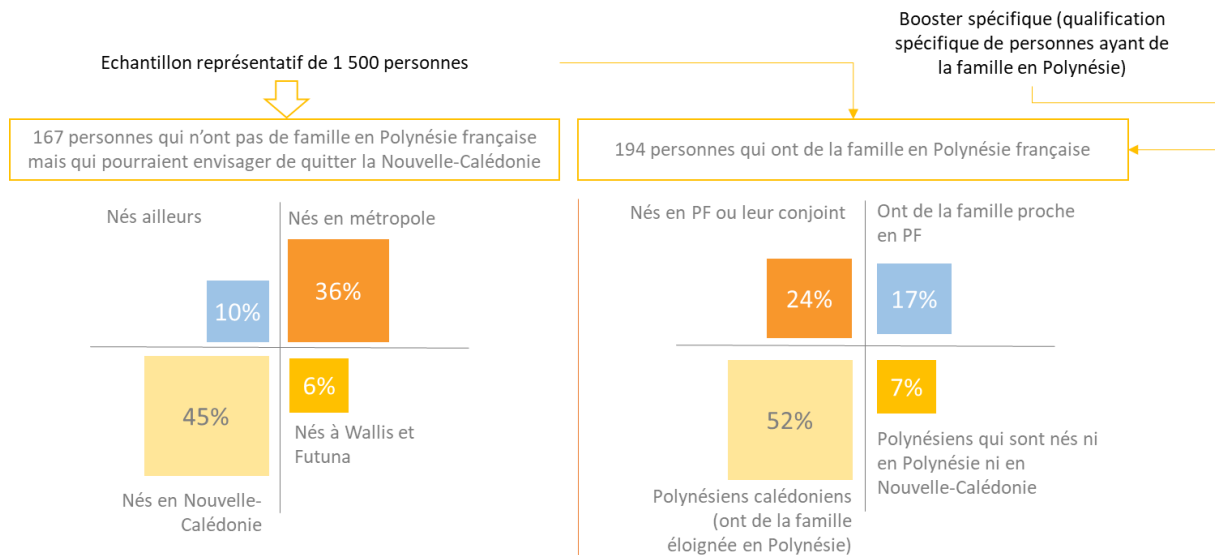
L'étude commandée par l'Assemblée de la Polynésie française avait pour objectif d'estimer les anticipations de départ des calédoniens à court et moyen terme et d'identifier la quote-part susceptible d'émigrer vers la Polynésie française. Pour mener ce travail, une première qualification a été faite auprès de 1 500 personnes représentatives de la population calédonienne. L'institut Quidnovi a ensuite analysé les perceptions de deux groupes distincts : les personnes se déclarant « Tahitienne » et les autres.



Finalement, nous avons interrogé 194 personnes ayant de la famille en Polynésie et 167 personnes préalablement qualifiées déclarant qu'elles pourraient envisager de quitter la Nouvelle-Calédonie.

Deux groupes aux caractéristiques distinctes

Les caractéristiques des personnes interrogées diffèrent sensiblement dans les deux segments.



63% des personnes ayant de la famille en Polynésie française se déclarent installées durablement en Nouvelle-Calédonie contre 41% pour les personnes qui pourraient envisager de quitter le territoire. Les deux groupes diffèrent également au niveau de leur catégories socioprofessionnelles. Ceux qui ont de la famille en Polynésie sont plus nombreux à se déclarer employés ou ouvriers alors que les autres sont plus nombreux parmi les cadres, professions libérales et intermédiaires. La taille de foyer diffère également (4 pour ceux qui ont de la famille en Polynésie, 3 pour les autres).

Des anticipations de départ qui concernent un nombre significatif de personnes

La mise en perspective des résultats conduit à estimer les départs potentiels de Nouvelle-Calédonie. Les motivations ne sont pas uniquement liées à la possible accession à l'indépendance et certains envisagent d'ores et déjà de partir.

Indicateur synthétique de départ	Polynésien	Susceptible de partir	Né en PF ou conjoint	Famille proche en PF	Polynésiens calédoniens	Nés ailleurs
Sur le départ	1%	5%	0%	3%	1%	0%
Départ planifié d'ici 1 à 3 ans	5%	4%	4%	3%	5%	15%
Départ certain en cas d'indépendance	11%	15%	13%	9%	11%	8%
Départs "certains"	17%	24%	17%	15%	17%	23%
Départ potentiel en cas d'indépendance	11%	27%	11%	15%	10%	8%
Départ non exclu (non anticipé)	16%	49%	19%	9%	18%	8%
Total Départs potentiels	55%	100%	55%	45%	57%	62%
Installé durablement - N'envisage pas de départ mais ne l'exclut pas totalement	11%	0%	9%	6%	13%	23%
Installé durablement - Exclut toute idée de départ	45%	0%	45%	55%	43%	38%
Effectifs répondants	194	167	47	33	101	13

Nous avons extrapolé les résultats à l'ensemble de la population pour identifier les volumétries potentielles. Nous obtenons :

Extrapolation (personnes / ménages)	Ont de la famille en Polynésie	Autres
Susceptibles de partir dans les 3 ans et certains de partir en cas d'indépendance	920 pers. / 255 ménages	32 000 pers. / 10 700 ménages
Départs probables en cas d'indépendance	582 pers. / 162 ménages	28 000 pers. / 9 600 ménages
Total	1 500 pers. / 417 ménages	61 000 pers. / 20 300 ménages

Il convient de préciser que la volumétrie des départs « certains » est dépendante du climat régnant en Nouvelle-Calédonie. Au moment de la mesure, le territoire sortait d'un épisode particulièrement virulent qui a nécessairement influencé la perception des calédoniens.

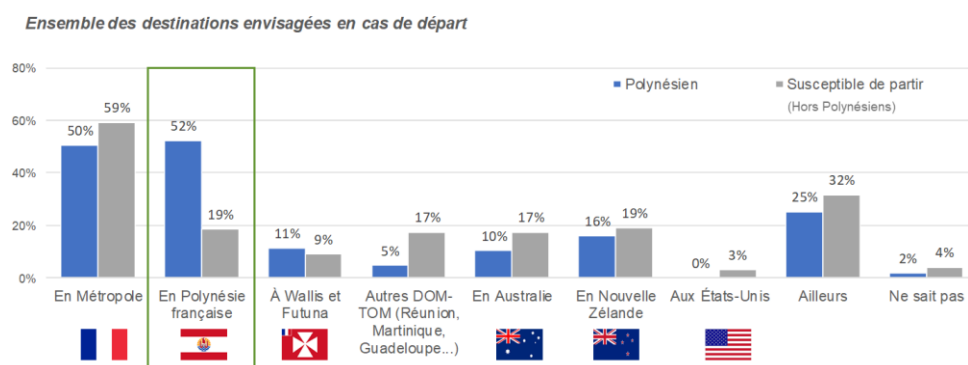
Les critères de choix d'une destination en cas de départ, l'image de la Polynésie

Si leur départ de la Nouvelle-Calédonie se concrétisait, les critères de choix du pays de destination seraient prioritairement l'emploi et les opportunités de travail. On trouve ensuite des notions liées au rapprochement familial puis le cadre de vie et la sécurité perçue dans le pays concerné. Enfin, d'autres critères, moins importants, sont exprimés. Il s'agit de la langue (un pays où l'on parle le français) et le coût de la vie.

Pour les personnes interrogées, la Polynésie française renvoie l'image d'un pays où l'on peut s'intégrer facilement, et qui présente un potentiel de développement économique. Les avis sont en revanche plus nuancés sur le fait que l'on se sente en sécurité (notamment ceux qui ont de la famille en Polynésie française – 38% ne sont pas d'accord avec cette affirmation) ou qu'il existe des opportunités de travail (plus particulièrement pour ceux qui n'ont pas de famille en Polynésie – seuls 36% sont d'accords).

Quel pourrait être l'impact potentiel pour la Polynésie française ?

En cas de départ de la Nouvelle-Calédonie, la métropole est une destination consensuelle, quel que soit le groupe considéré. Pour les personnes n'y ayant pas de famille, la Polynésie est, elle, une destination parmi d'autres possibles.



En 2018, 38% des polynésiens qui souhaitent quitter le territoire envisageaient d'aller en Polynésie, 27% en métropole, 11% en Nouvelle Zélande, 7% en Australie et 4% aux USA. Il est possible que la crise sanitaire ait pu avoir un impact sur leurs anticipations.



En complément, parmi ceux qui ne citent pas la Polynésie française comme destination possible, un contexte économique favorable ou des opportunités d'emploi pourraient les décider à s'orienter vers le Fenua. Pour une partie d'entre eux, des troubles en Nouvelle-Calédonie pourraient aussi les décider à partir vers la Polynésie française.

Finalement, par le nombre qu'ils représentent, l'impact potentiel d'un flux migratoire vers le Fenua serait principalement lié à des personnes n'y ayant pas de famille. Le tableau ci-dessous indique les estimations de flux. Le chiffre en rouge et italique indique ceux qui choisissent la Polynésie française en premier choix.

Extrapolation (personnes / ménages)	Ont de la famille en Polynésie	Autres
Susceptibles de partir dans les 3 ans et certains de partir en cas d'indépendance ET CITENT la Polynésie comme destination	420 pers. / 116 ménages <i>334 / 93</i>	6 450 pers. / 2 150 ménages <i>3 230 / 1 080</i>
Départs probables en cas d'indépendance ET CITENT la Polynésie comme destination	360 pers. / 100 ménages <i>278 / 77</i>	2 550 pers. / 850 ménages <i>640 / 210</i>
Total	780 pers. / 216 ménages <i>612 / 170</i>	9 000 pers. / 3 000 ménages <i>3 070 / 1 090</i>

Le profil des personnes susceptibles de choisir la Polynésie française est assez marqué selon le segment considéré :

- Ceux qui ont de la famille en Polynésie : Ce sont des foyers de 4 personnes en moyenne, appartenant principalement aux catégories socioprofessionnelles employés et ouvriers. 38% ont au moins un membre de leur famille qui est pris en charge au titre de la longue maladie. 81% auraient une solution d'hébergement en arrivant.
- Ceux qui n'ont pas de famille en Polynésie française : Ce sont des foyers de 2,6 personnes en moyenne. 68% sont diplômés de l'enseignement supérieur. Ils appartiennent plutôt aux catégories socioprofessionnelles de type cadre et profession libérale. 28% ont au moins un membre de leur famille qui est pris en charge au titre de la longue maladie. 74% n'auraient pas de solution d'hébergement en arrivant au Fenua.